

la Lettre Piraillonne

Commune de Saint-Julien-Molin-Molette • • • • • Automne 2017

Croisement rue Neuve et rue Peyronnet **Aménagement du parking**

L'ancienne boucherie Royer et la maison François viennent d'être tombées.

C'était le plus impressionnant avec la hauteur des bâtisses et la proximité immédiate de la RD503. Beaucoup de personnes ont assisté à ce spectacle qui a duré une petite semaine.

Les pierres sont maintenant triées par l'entreprise afin d'être réutilisées sur notre commune (pour cette place, pour le futur chemin piéton de l'école). La fin de cet aménagement devrait nous être livré mi-novembre si la météo ne fait pas de caprices.

Ce nouveau lieu nous conforte fortement dans les études que nous avons mené sur la revitalisation du centre bourg; des façades de maisons voisines viennent de voir le soleil pour la première fois; la visibilité du virage et l'espace de parking dans un lieu fortement déficitaire ne seront plus un soucis. Et que dire de la vue splendide offerte sur les trois usines depuis la place du marché?...

C'est un nouveau quartier qui voit le jour!



Le 17 septembre avant démolition.



Le 3 octobre après démolition.



École

Depuis quelques semaines petits et grands ont repris le chemin de l'école: 93 enfants répartis en quatre classes.

L'équipe enseignante est composée de Mmes Myriam Thivillon (TPS, PS, MS, GS), Nelly Vocanson (CP, CE1), Édith Preau-Cornut (CE2, CM1), Anne-Gaëlle Oriol-Louat (CM1, CM2), et de M. Anthony Vincent qui travaille à temps plein; il intervient dans toutes les classes car il complète ses collègues à temps partiel et le jour de décharge de la direction qui est assurée par Mme Édith Preau-Cornut.

Les horaires de l'école sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8 h 30/11 h 45 et 13 h 45/16 h 30.

Un périscolaire est proposé le matin de 7 h à 8 h 30 et l'après-midi de 16 h 30 à 18 h 30.

Près d'une soixantaine d'enfants mangent chaque jour à la cantine.

L'équipe communale est composée de Mmes Cancade et Soggia (ATSEMs) et Mmes Sage et Galdemas (agents d'animation).

Comme chaque été de nombreux travaux ont été réalisés dans l'école, nous remercions M. Jean-Paul Geourgeon (agent technique) pour la qualité de son travail.

Nous souhaitons la bienvenue aux quatre enfants récemment arrivés sur notre

commune, que nous allons accueillir au sein de l'école à la rentrée de novembre.

Nous remercions l'équipe enseignante et l'équipe communale pour son implication et nous souhaitons à tous une belle année scolaire.

L'équipe enseignante



Journée festive, le 16 septembre, lors de l'opération...

Tables sorties

À l'initiative du groupe *Tourisme et Culture* issu du travail réalisé par les *Ateliers du Futur* au cours de l'année 2016 et suite au tournage du film « *Mélancolie ouvrière* », une journée festive années 1900 a été lancée. Le groupe *Patrimoine* s'est joint à l'organisation.

Les associations du village ont été contactées pour participer au défilé costumé qui s'est rendu à la maison de retraite afin d'y animer un apéritif musical et chantant dans les différentes salles à manger de l'établissement.



avec un tournoi de Jeu de l'oie, créé par l'association *Patrimoine Piraillon*, partie prenante dans le déroulement de cette journée. Parallèlement, *Tu Joues ?* initiait les volontaires et les sortants du tournoi à des jeux anciens et nouveaux, inédits pour la plupart des joueurs.

À partir de 20 h 30, *Tour de Bal* animait la place Bancel où un public nombreux malgré le froid et se réchauffait en dansant avec enthousiasme.



Merci à tous les participants pour cette journée de fête qui a regroupé les associations du village, jeunes et moins jeunes pour cette journée festive, malgré la météo un peu capricieuse!

Pour l'avant-première de

« Mélancolie ouvrière »



Cinémalette a pu accueillir 850 personnes en proposant trois horaires consécutifs avec double diffusion : le film était projeté à la Passerelle mais aussi dans la salle des fêtes.

Le maire Jean-Louis Bariot a souligné à quel point le tournage avait créé du lien social dans le village.

Gérard Mordillat a suggéré qu'il y ait désormais une **rue Lucie Baud** à Saint-Julien-Molin-Molette. (À Vizille, il existe une allée Lucie Baud suite à la sortie du livre *Mélancolie ouvrière* de Michelle Perrot). Il a aussi annoncé qu'il reviendrait avec plaisir pour un autre tournage à Saint-Julien où il a été si bien accueilli.

Le public est sorti très ému, un film de fiction qui reflète bien la mélancolie annoncée dans son titre, mais aussi un film qui repose sur les réalités historiques de l'industrie soyeuse des années 1900 et qui permet de sortir Lucie Baud de l'oubli.

Photos Jean-Paul Achard



Réfugiés syriens

En juillet SOLIHA^(*) signifiait au maire que de nombreux appartements de leur immeuble rue de la Modure étaient vacants et que, dans le cadre du programme d'accueil des réfugiés syriens, des logements seront réhabilités pour héberger deux familles.

La France est le berceau des Droits de l'homme et notre démocratie a toujours cultivé les valeurs de liberté, de tolérance et d'accueil d'étrangers. Comme souvent lors des guerres, des habitants fuient leur pays afin de mettre à l'abri leur famille. Ce fut le cas en Europe au cours du 20^e siècle, c'est le cas aujourd'hui pour les Syriens et en particulier pour ces deux couples qui ont choisi de s'installer en France et en milieu rural, afin d'y débiter une nouvelle vie.

Le 21 septembre, 23 Piraillons se retrouvaient en mairie pour former un comité de soutien à l'accueil de ces deux familles ; il est possible de rejoindre ce comité en le faisant savoir en mairie. L'équipement des deux appartements en électroménager a été assuré par SOLIHA. Pour la plupart du reste (meubles et linge) ce fut le travail du CCAS et de bénévoles dont le village peut être fier. Le jour J des bouquets de fleurs et des corbeilles de fruits et légumes attendaient ces nouveaux Piraillons.



La mairie et le CCAS remercient vivement les Piraillons et les habitants des villages voisins pour les dons en matériel ainsi que pour le temps passé en collecte, manutention et nettoyage car c'était un vrai travail collectif qui a débuté en juillet.

Ils sont arrivés le 11 octobre du Liban où ils ont passé plusieurs années. Une famille a trois garçons ; un de 9 ans et des jumeaux de 17 ans qui ont un métier (boulangier et boucher). L'autre famille a des jumeaux de 7 ans, deux autres garçons de 9 et 12 ans et une fille de 14 ans. La scolarisation de ces enfants se fera au collège de Bourg-Argental et à l'école de Saint-Julien avec des enseignants spécifiques pour leur apprendre le français. En complément des bénévoles se sont proposés pour des rencontres de pratique du français.

Maintenant qu'ils sont arrivés, il est important de les accompagner dans la vie de

tous les jours et surtout dans l'apprentissage de notre langue mais aussi leur faire connaître notre mode de vie. Pour cela, le comité de soutien a besoin de s'étoffer pour réussir leur intégration parmi nous.

Il est important de préciser que, depuis longtemps le CCAS est très actif pour venir en aide aux plus nécessiteux de notre commune ; il est possible de faire des dons au CCAS et ceux-ci iront pour ceux qui en ont besoin. Le CCAS n'aide pas que les Syriens contrairement à certaines rumeurs.

^(*) La Fédération SOLIHA (Solidarité Habitat) est issue de la fusion des mouvements PACT et Habitat & Développement.

Le CCAS est à la recherche de 2 x 2 lits superposés d'une place et de casques de vélo ; laisser ses coordonnées en mairie.

Quand l'expo In & Off devient le Inoff

Pour la 7^e année, le Syndicat d'initiative de Saint-Julien organise l'expo In & off. Événement artistique positif quant à la fréquentation en hausse des visiteurs qui reviennent chaque année et des nouveaux qui prennent du plaisir à rencontrer les différents genres d'arts plastiques sur une vingtaine de lieux du village pendant les mois de juillet et août. Peintres, sculpteurs, écrivains, photographes, vidéastes, cinéma, dessinateurs, musiciens et danseurs, sont à l'honneur, choisis avec soin pour la qualité

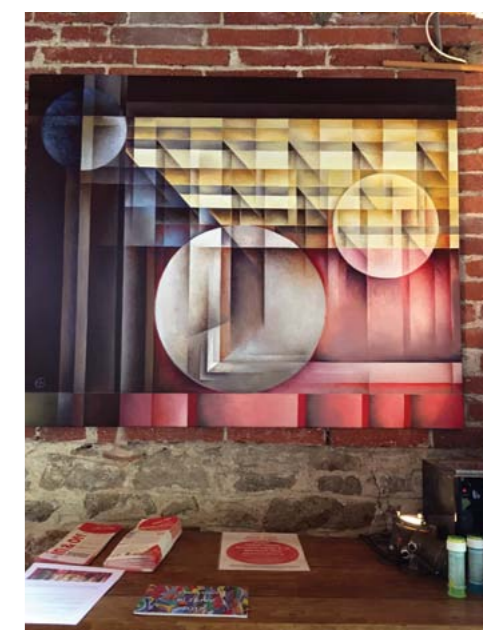
de leurs créations, reconnus ou parfois dénichés dans leurs ateliers. Un grand merci aux responsables des lieux d'expos qui aiment à accrocher sur leurs murs des œuvres d'art, aux associations culturelles qui s'investissent et aux personnes qui, toute l'année, réservent de leur temps de loisirs pour mettre en place "le Inoff" comme aiment l'appeler les piraillons. Nommons-le ainsi, dès maintenant.

Peinture de Théodora Vourvouri exposée au Inoff 2017 à l'Essaim de Julie dans le cadre de son travail 'Corps et espaces'.

ASSOCIATIONS :

Nous attendons pour le 20 décembre 2017 :

- votre article accompagné de photos pour le Bulletin Municipal,
- vos prévisions de dates pour le calendrier des manifestations 2018, faute de quoi vous ne seriez pas prioritaires sur la réservation de salles.



Octobre, novembre, décembre : dates à retenir

- **28 octobre** : *Ces gens-là... Théâtre* (Cie Les Burdivents) 20h30
- **2 novembre** : *Guignol* 15h
- **8 novembre** : *La Bougeothèque*, 10h/11h30, *Les Mercredis aprèm pour tou.tes !* 16h30/18h30 Tu joues ?
- **11 novembre** : cérémonie au monument aux morts, 11h
- **16 novembre** : *Les jeudis au Bar des Arcades, Tu joues ?*, 18h/19h30
- **18 novembre** : *Journée africaine*, de 10h jusqu'au bout de la nuit, *Asso Estogo*
- **23 novembre** : *concours de belote*, EHPAD (maison de retraite)
- **28 novembre** : *Les Agronautes (Festival du cinéma solidaire du Pilat)* Cinémolette 20h30
- **6 décembre** : *La Bougeothèque*, 10h/11h30, *Les Mercredis aprèm pour tou.tes !* 16h30/18h30 Tu joues ?
- **8 décembre** : *Illuminations et père Noël*, Syndicat d'Initiative
- **8 décembre** : Cinémolette 20h30
- **22 décembre** : Cinémolette 20h30

Conseils municipaux (extraits)

12 septembre

Les rapports sur le **prix et la qualité des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement** sont approuvés et consultables en mairie

Règlement du lotissement du Pré-Battoir : les articles 1, 2, 3 et 6 sont modifiés pour coller aux demandes. En complément une modification simplifiée du PLU sera lancée afin de ramener de 2,50m à 1,50m la distance à respecter par rapport aux limites de propriété dans ce lotissement.

Dans le cadre du **Plan Local de l'Habitat de Communauté de Communes**, une subvention pour les démolitions et le désamiantage se met en place. La commune demandera la subvention correspondante aux deux chantiers prévus.

Divers :

- Deux familles syriennes arriveront en octobre.
- Zone 30km/h : un marquage au sol sera réalisé après les rénovations de chaussées
- École : 93 enfants scolarisés ; les plannings des agents sont réorganisés en fonction.
- Commission Réseau de Lecture Publique de la communauté de communes : JL Peron est notre délégué.
- Radio d'Ici a 20 ans.

17 octobre

1. Modification simplifiée n° 2 du PLU : pour le lotissement du Pré-Battoir la distance mini entre une construction et la limite de propriété passe à 1,5m afin de s'adapter à

l'étroitesse des parcelles. Les enduits grattés ne sont plus obligatoires.

2. Travaux d'assainissement : des imprévus conduisent à un montant global de plus-values de 80.719€HT (montée Saint-Ennemond 3.969€; impasse Saint-Ennemond 2.268€; rues Neuve et Peyronnet 42.998€; avenues des Ateliers et de Colombier 40.484€). Le maire propose d'en transférer une partie correspondant de la voirie sur le budget de la commune, programme Voirie 2017.

3. CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) : le rapport approuvé par le conseil communautaire le 12/09/2017 arrête les impacts financiers du transfert des charges des zones d'activités économiques. Il est présenté et approuvé.

4. Divers :

- **Accueil des réfugiés** : tout s'est bien déroulé, quatre enfants sont scolarisés à l'école de Saint-Julien, deux au collège. Les pères de famille souhaitent participer à des travaux d'intérêt général. Le CCAS recherche des vélos (un atelier sera organisé pour les réparer si nécessaire), cartables ou sacs à dos.
- **Le CCAS aide toutes les personnes du village dans le besoin**, discrètement et en partenariat avec Noël et Partage et les assistantes sociales du département.
- **Travaux d'assainissement** : chaussées et trottoirs seront faits en partenariat avec le département après le 15 novembre.
- **Carrefour RD503** : lorsque l'ensemble des

chantiers en cours sera terminé, les pierres restantes seront en vente à 20€ la tonne.

- **La démolition de l'appentis rue Saint-Ennemond** va être réalisée par l'entreprise Mazet.
- **Lettre pirailonne** : sortie prévue début novembre.
- **Gens du voyage** : l'enquête de l'ARTAG se poursuit, on constate une plus grande stabilité dans la scolarisation des enfants sur Pélussin, Maclas et Bourg-Argental. Des solutions durables se profilent pour les années à venir.
- **L'enquête publique** se poursuit, suite aux conclusions du commissaire-enquêteur, l'État prendra sa décision et ensuite le conseil municipal donnera son avis et décidera des démarches administratives ou juridiques à mettre en place.
- **Certains habitants se plaignent d'une mauvaise réception de la télévision.**
- **Fibre optique** : réunion publique le 4 décembre au soir à la salle des fêtes.
- **Problème de stationnement** dans la rue Entre Deux Âges : sera évoqué au CA de la Maison de retraite.
- **Atelier du futur commission culture et tourisme** : journée « tables sorties » réussie.
- **Atelier du futur commission Patrimoine** : projet de brochure sur le village avec des infos concernant le patrimoine et les cheminements.
- **Repérage des arbres** : faire une sorte de table d'orientation botanique dans le parc de l'école.

Travaux d'assainissement

Les travaux de terrassement et de pose de canalisation se terminent impasse Saint-Ennemond et montée de Drevard ; au 10 octobre il restera la réfection des trottoirs et des chaussées.

Nous nous sommes rapprochés puis entendus avec les services du Département pour qu'ils reprennent les demie-chaussées restantes de leurs voiries, rue Peyronnet, rue Neuve et peut-être avenue de Colombier ; pour cela nous devons attendre la fin des travaux de démolition du carrefour rue Neuve, rue de Peyronnet et rue du Faubourg car nous devons reprendre le mur de soutènement et les bordures de trottoir côté des bâtiments démolis.

Nous préférons attendre la fin des travaux en cours pour tirer l'ensemble des tapis d'enrobé afin d'avoir une chaussée sans reprise sur les tronçons concernés.

Nous vous prions de bien vouloir encore patienter...

